

Chiffre clé

60 000

places créées en structures spécialisées pour les personnes en situation de grande dépendance ou de handicap, avec un plan spécifique pour l'autisme.

3 mesures concrètes



Handicap : Un Agenda 22 pour l'Île-de-France

La Région veut donner l'exemple en favorisant l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap par une politique volontariste et coopérative dans tous les secteurs de son action (accessibilité et mobilité, logement, formation et emploi, culture et loisirs).

Micro-crédit social pour réaliser vos projets

Avec ses partenaires associatifs et bancaires, la Région s'engage à faire bénéficier les personnes rencontrant des difficultés d'accès au crédit, de prêts à taux zéro.

Une licence sportive pour tous les jeunes Franciliens

Nous aiderons les familles franciliennes en participant au financement d'une licence sportive pour les jeunes de 6 à 26 ans sous conditions de ressources.

SANTÉ / Un accès à des soins de qualité, partout et pour tous

URGENCE POUR LA SANTÉ, LA RÉGION S'ENGAGE



“LA SANTÉ EST UN ENJEU MAJEUR POUR LES FRANCIENS. FACE À LA POLITIQUE INÉGALITAIRE DE L'ÉTAT, LA RÉGION S'ENGAGE.”

► Olivier Lyon-Caen, chef du service de neurologie à l'hôpital de la Salpêtrière et candidat à Paris (75)

Le système de protection sociale en France est fondé sur deux principes majeurs : l'égal accès aux soins et le libre accès aux soins. Les récentes mesures gouvernementales (déremboursement, forfait hospitalier, suppression de postes et de lits, etc.) ont contribué à fragiliser cet acquis social.

Urgence pour les urgences !
Trois millions de Franciliens se rendent dans un service d'urgences hospitalières chaque année. De nombreux services, faute de moyens, ne sont pas en situation d'accueillir dignement et efficacement leurs patients malgré l'énergie et la compétence des personnels. Après avoir participé à leur équipement, notamment en matière de radiographie, le conseil régional d'Île-de-France mettra en œuvre un plan de rénovation massive des lieux de soins et d'accueil ainsi que des SAMU franciliens.

Une offre de proximité partout et pour tous

Plus de 100 communes franciliennes manquent de personnels de santé (médecins, infirmières, psychologues, etc.). Pour lutter contre cette inégalité dans l'accès aux soins, la Région Île-de-France proposera des Contrats RéciproSanté offrant une aide financière à la scolarité des étudiant-e-s en médecine ou en formations sanitaires et sociales souhaitant exercer ou accomplir des stages dans ces zones sous-équipées. Elle participera à l'ouverture de maisons pluridisciplinaires et à l'installation de centres de santé, qui pratiquent le tiers-payant de secteur 1 et qui offrent une facilité d'accès à la consultation, un large éventail de spécialités et des plateaux techniques étendus.



Urgences hospitalières : un programme de rénovation pour plus d'efficacité.

Mieux prévenir les risques

La Région créera, dès la rentrée 2010, un Pass contraception qui permettra d'accéder à une consultation médicale gratuite, à tous les modes de contraception et, si nécessaire, à des analyses médicales. Nous poursuivrons notre accompagnement des centres du Planning familial et des centres IVG. Par ailleurs, nous améliorerons, par le soutien aux structures et aux projets, la prise en compte de la santé mentale en favorisant le diagnostic, l'accompagnement, l'orientation et la prise en charge psychothérapeutique. Un observatoire régional de la santé au travail

sera également créé, réunissant élus, partenaires sociaux et médecins du travail afin de promouvoir, au niveau régional, les orientations politiques en matière de santé et de sécurité au travail. La Région lancera, en particulier auprès des plus jeunes, des projets en matière de nutrition, de lutte contre l'alcoolisme et les conduites à risques. Nous amplifierons nos actions de lutte contre le Sida, en lien avec le Crips. Nous développerons enfin un programme de recherche et de dépistage dédié aux maladies rares (maladies orphelines, drépanocytose, trypanosomiase, etc.). ■

En bref

- **Un plan de rénovation des urgences hospitalières**
- **Une aide à l'installation des personnels de santé**
- **Un Pass contraception pour tous les jeunes Franciliens**

En savoir plus : www.huchon2010.fr contact@huchon2010.fr

QUELLES PRIORITÉS POUR LES SENIORS ?

“Un plan de prévention et de lutte contre la maladie d'Alzheimer”



“Un dispositif adapté de formation du personnel pour le maintien à domicile”

“Des aides financières personnalisées pour équiper et adapter les logements”